



Communiqué de presse

Le 14 octobre 2022

Saint-Denis de la Réunion partenaire de l'application UMay : l'Outre-mer s'engage contre le harcèlement de rue

Saint-Denis de la Réunion devient la première ville en Outre-mer partenaire de UMay, l'application mobile de référence en France contre le harcèlement de rue. Saint-Denis va accéder à une cartographie dynamique des signalements anonymisés des utilisateurs qui se sont sentis en insécurité, victimes de harcèlement ou d'agression.

UMAY est une application qui sécurise les déplacements, les sorties et les voyages. L'utilisateur choisit ses personnes de confiance parmi ses proches : lors d'un déplacement, sa géolocalisation leur est transmise en temps réel. Les **signalements des autres utilisateurs** qui se sont sentis en insécurité, victimes de harcèlement ou d'agression au cours des 30 dernières minutes sont aussi également visibles pour que l'utilisateur puisse éviter une zone en particulier : UMay propose ainsi un **déplacement urbain sécurisé**. Avec 60 000 téléchargements depuis son lancement et 30 000 utilisateurs actifs, elle est l'application de référence en France.

L'application UMay propose un abonnement aux collectivités locales pour disposer d'une **cartographie dynamique construite à partir des signalements anonymisés des utilisateurs**. Avec Ivry-sur-Seine, Puteaux, Aix-en-Provence, Clichy-sur-Seine, Périgueux et Rouen, **Saint-Denis de la Réunion fait partie des sept villes de France et la première en Outre-mer** à accéder à cette fonctionnalité.

« **Nous avons sentis chez les Dionysiens une volonté très forte de lutter contre le harcèlement de rue**, souligne Pauline VANDERQUAND, fondatrice de l'application. **UMAY entend incarner un label fiable, une marque de confiance pour sécuriser les sorties et les voyages : nous sommes fiers de cet engagement de la ville de Saint-Denis à nos côtés et de ce premier partenariat Outre-mer.** »

« **L'application UMay est une nouvelle pierre à l'édifice**, estime Éricka BAREIGTS, Maire de Saint-Denis. **Elle participe à la tranquillité publique, car même si Saint-Denis est une ville sûre, avec des taux d'incidents très faibles par rapport à la moyenne nationale il y a aussi et surtout le sentiment de sécurité, qui est essentiel pour que chaque Dionysien se sente bien n'importe où dans la ville. Cette application vient en complément de nos dispositifs qui participent au bien-être des habitants.** »

UMAY s'appuie aussi sur un réseau de 6 500 établissements qu'elle labellise **safe places**, bars, restaurants et boîtes de nuit mais aussi points de vente, magasins et institutions, où l'utilisateur qui se sent menacé peut s'abriter. Grâce à une convention signée avec le ministère de l'Intérieur en février 2022, 3 200 gendarmeries et 600 commissariats de police sont aussi labellisés dans l'application.

À Saint-Denis, 40 lieux *safe places* ont déjà été labellisés dont les établissements Carré Blanc, Les Agitateurs du Midi et Ainsi Parlait Zarathoustra.

Lancée en 2019 sous le nom de Garde Ton Corps, UMay a bouclé en 2021 une levée de fonds de 400 000 euros pour poursuivre son développement et proposer de nouvelles fonctionnalités. À l'équilibre depuis 2019, UMay vise un chiffre d'affaires de 6 millions d'euros d'ici 2025, notamment en proposant ses services à l'international.

CONTACT MÉDIA

UMAY Hâ-Hâ & Associés : Jean-Marie VINAS jeanmarie.vinas@ha-ha.fr – 06 03 26 67 84

VILLE DE SAINT-DENIS Directeur de la communication : Éric FONTAINE e.fontaine@saintdenis.re – 06 92 65 60 23

À PROPOS DE UMay

UMay (à prononcer comme « You may » en anglais) est une application mobile gratuite qui vise à lutter contre le harcèlement de rue et l'insécurité. Avec 60 000 téléchargements depuis son lancement et 30 000 utilisateurs actifs, elle est l'application de référence en France. Lancée en 2019 sous le nom de Garde Ton Corps, elle sécurise les déplacements, les sorties et les voyages : l'utilisateur choisit ses personnes de confiance parmi ses proches et lors d'un déplacement, sa géolocalisation leur est transmise en temps réel. Les signalements des autres utilisateurs qui se sont sentis en insécurité, victimes de harcèlement ou d'agression au cours des 30 dernières minutes permettent à l'utilisateur d'éviter une zone en particulier : UMay propose ainsi un déplacement urbain sécurisé. L'application s'appuie sur un réseau d'établissements qu'elle labellise *safe places*, bars, restaurants et boîtes de nuit mais aussi points de vente, magasins et institutions, où l'utilisateur qui se sent menacé peut s'abriter. Grâce à une convention signée avec le ministère de l'Intérieur en février 2022, 3 200 gendarmeries et 600 commissariats de police sont aussi labellisés dans l'application. Enfin, les collectivités locales partenaires disposent d'une cartographie dynamique des signalements anonymisés des utilisateurs.

<https://umay.fr/>